

CECIFOOT DECOUVERTE

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Le cécifoot est un sport collectif, inscrit aux Jeux Paralympiques. Ce sport est consacré à l'adaptation du football pour les personnes déficientes visuelles. Il se joue en 5 contre 5. L'idée est de permettre aux étudiant.es motivé.e.s, déficient.e.s visuels ou non, de découvrir le cécifoot, discipline en plein essor dans le monde entier. Objectifs : Développer des sens autres que la vue (toucher, ouïe, ...), communiquer efficacement, comprendre et se faire comprendre sans se voir. Apprendre à (se) faire confiance, dominer sa peur, s'entraider, gérer ses émotions. Développer ses ressources énergétiques, informationnelles, cognitives, affectives et motrices. S'initier aux rôles de joueur, guide, gardien de but. Se sensibiliser à la pratique d'un handisport.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24 HTD
Responsable	Magali VERRIEN
Contact pour information	magali.verrien@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Magali VERRIEN Professeure EPS agrégée
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 2 ^{ème} semestre Début des activités : du 11 janvier 2027 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	Tous les vendredis de-14H à 16H
Lieu d'enseignement	Terrain de foot à 5 – Parc urbain et sportif P. Marcombes, 1 rue Albert Thomas - 63000 Clermont-Ferrand OU Gymnase du stade universitaire
Capacité d'accueil	16
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre. Évaluation initiale : Evaluation continue 2^{nde} chance : épreuve théorique écrite (durée : 1h30).
Complément d'information, contraintes spécifiques	Rappels : Jeu sur revêtement synthétique en extérieur ou gymnase. Prévoir chaussures et tenues adaptées. Ouvert à tous.tes, aucun prérequis nécessaire Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.